AR PREFECTURE
005-200052801-20190410-2019008AFFRESUL-DE
Reçu le 11/04/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°20 du : 10 avril 2019

Délibération n° : 2019.008

Objet : Affectation du résultat.

Par suite d'une convocation en date du 19 mars 2019, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 10 avril 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Max BREMOND

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	*Absent*	Francine DAERDEN	**Présente**
Gérard FROMM	**Pouvoir Sébastien FINE**	Sébastien FINE	**Présent**
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	*Absent*	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	**Présente**	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Pouvoir Max BREMOND**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	**Présent**	Dominique MOULIN	*Absent*
Serge LAURENS	*Absent*	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Présent**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	*Absent*	Cyrille DRUJON D'ASTROS	*Absent*
Gérard GUIMBERT	**Présent**	Jean-Robert RICHARD	*Absent*

***

VU

L'adoption du compte administratif de l'exercice 2018.

CONSIDERANT

Le compte administratif mis en annexe ;

Que le compte administratif présente les résultats suivants : un excédent de fonctionnement de 95 734,31 euros et un excédent d'investissement de 396 223,01 euros et un solde de reste à réaliser de 0 euros ;

Que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Passage des Ecoles – 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012

AR PREFECTURE
005-200052801-20190410-2019008AFFRESUL-DE
Reçu le 11/04/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES **ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°20 du : 10 avril 2019
Délibération n° : 2019.008
Page 2 sur 2

Objet : Affectation du résultat.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		9
Nombre de membres présents		7	Nombres de membres représentés		2
Nombre de suffrages exprimés			9		
Pour	9	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide que le résultat à reporter au budget 2019 soit :

- Au chapitre 001 en recettes d'investissement de 396 223,01 euros.
- Au chapitre 002 en recettes de fonctionnement de 95 734,31 euros.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

Passage des Ecoles - 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbriancon nais.fr
SIRET : 200 052 801 00012